

AVIS PUBLIC
PLAN MUNICIPAL DE LE GOULET

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le village de Le Goulet a l'intention de modifier son plan municipal en y incorporant des principes concernant l'adaptation aux changements climatiques (érosion et inondation). Le but de cette modification est de permettre une meilleure protection et adaptation du territoire aux effets des changements climatiques.

Une réunion pour informer le public sur la modification aura lieu le 24 janvier 2022 à 18h30 à l'édifice municipal de Le Goulet, au 1295, rue Principale.

Les personnes intéressées peuvent assister à la réunion pour demander des renseignements ou faire des commentaires sur le changement proposé. Le Conseil acceptera et considérera les objections ou commentaires reçus par écrit au plus tard le 25 février 2022 à 16h00. Toutes objections ou commentaires écrits peuvent être adressés au secrétaire municipal au 1295, rue Principale, Le Goulet, N.-B., E8S 2E9.